

**RÉPONSE DE MONSIEUR YVES MORAINÉ,  
ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOLEAM**

**CONCERNANT LE RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES  
RELATIVES À LA VÉRIFICATION DES COMPTES ET AU  
CONTRÔLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA  
SOCIÉTÉ LOCALE D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DE  
L'AIRE MÉTROPOLITAINE AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
(SOLEAM)**

Monsieur le Président de la Chambre  
Régionale des Comptes de Provence  
Alpes Côte d'Azur  
17 rue du Pomègues  
13295 MARSEILLE CEDEX 08

Nos Réf : YM/ JYM/CG/2021-107

Marseille, le 2 Mars 2021

Objet : Réponse au Rapport d'Observations Définitives  
sur la gestion de la SPL SOLEAM.

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé et j'ai bien reçu le 5 Février 2021 le Rapport d'Observations Définitives pour la gestion sur les exercices 2010 à 2018 de la Société Locale d'Équipement et d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine (Aix-Marseille-Provence), SOLEAM, pour laquelle j'ai exercé le mandat de Président du Conseil d'Administration non rémunéré de Mars 2010 à Juin 2014.

Monsieur Gérard CHENOZ, qui a assumé cette fonction à ma suite vous adresse par ailleurs une réponse pour la période 2014 – 2018. Le Directeur Général, Monsieur Jean-Yves MIAUX vous communique également un document sur les remarques et les recommandations que vous avez formulées dans votre rapport.

Je tiens à rappeler que c'est sous ma Présidence que SOLEAM a démarré son existence avec la mise en place des outils spécifiques à une SPLA (devenue SPL), Comité Technique, Grille Tarifaire, Guide de la Commande Publique, Contrôle Analogue.

J'ai œuvré pour l'entrée au capital de nouveaux actionnaires : la Ville de la Ciotat et surtout la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole devenue la Métropole Aix Marseille Provence en 2016 et par suite du transfert des compétences aujourd'hui l'actionnaire principal, ce qui a été fondamental pour l'avenir et le développement de la Société.


J'ai également soutenu le choix de la fusion-absorption de MARSEILLE AMENAGEMENT par SOLEAM pour minimiser les coûts, s'adapter au volume d'affaires à traiter et à la conjoncture, tout en préservant les acquis et les expériences, le portefeuille d'affaires et surtout l'intérêt des actionnaires et des salariés.

Chambre Régionale des Comptes  
Provence - Alpes - Côte d'Azur  
du 03 MARS 2021  
N° 2021-0192  
Courrier Arrivée

Cette fusion-absorption intervenue en 2013 a donné une autre dimension à SOLEAM, devenue métropolitaine à compter de 2016.

Les recommandations que vous avez formulées vont permettre d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la Société.

Je vous prie, Monsieur Le Président, de croire en ma respectueuse considération.



Yves MORAINÉ  
Ancien Président de SOLEAM